
Adresse de la société populaire de Pamiers (Ariège), lors de la séance du 13 thermidor an II (31 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Pamiers (Ariège), lors de la séance du 13 thermidor an II (31 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 13;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22482_t1_0013_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

soldats ont enlevées aux émigrés dans l'affaire du 22 messidor : les 2 premières l'ont été par Pierlot, chasseur de la 2^e compagnie du Louvre, l'autre par Marmasson, volontaire. L'un et l'autre les ont remises en nos mains, en nous priant de les déposer, en leur nom, sur l'autel de la patrie. Nous nous en acquittons avec joie. C'est un hommage que nous aimons à rendre au courage et au dévouement de ces deux braves soldats. Nous vous demandons également pour eux la mention honorable et l'insertion au Bulletin.

Nous joignons à notre lettre une carte trouvée sur un émigré contenant un pari fait entre deux de ces illustres chevaliers; l'un soutenoit que les Espagnols nous feroient repasser la Nive; il prenoit, à la vérité, le terme un peu long, car il le portoit en novembre prochain; l'autre parioit que non; pour les mettre d'accord, nous allons leur faire repasser la Bidassoa. S. et F.

GARRAU, CAVAINAC, PINET aîné.

15

La société populaire de Pamiers (1) félicite la Convention sur sa constance, et sur le succès de nos armées.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La sté popul. régénérée des sans-culottes de Pamiers, au montagnard Vadier, repr.; Pamiers, therm. II*] (3).

La société a voté une adresse à la convention pour n'accorder ny paix ny trêve aux despotes.

Notre société a arrêté, lors de sa scéance du 24 messidor, qu'extrait de la susditte adresse te seroit envoyé, tu voudras bien, en cédant au voeu de la société consacré par le même arrêté, faciliter par tes soins la lecture de cette adresse à la convention. S. et F.

A. FROUSSE fils (*présid.*), AZÉMA (*v^e présid.*), SAUVINE (*secrét.*), CASTEL (*secrét.*), CANTOU (*secrét.*), PAGÈS (*secrét.*)

[*La sté popul. régénérée des sans-culottes de Pamiers, à la Conv.; Pamiers, 25 mess. II*].

Citoyens Législateurs

La république française vole de succès en succès; la coalition armée contr'elle voit arriver le moment de sa chute prochaine, et la dernière heure des despotes est prête à sonner: la déclaration des droits, cet étendard sacré de la nature, prend son essor, et rappelle les peuples à la liberté, pour n'en faire qu'une seule famille de frères.

Que nos succès constants ne nous endorment pas; marchons de victoire en victoire, et ne

posons les armes qu'après avoir rendu la paix aux peuples et donné la mort à leurs tyrans.

Point de paix, point de trêve jusqu'à l'extinction de tous ces gouvernements mon[s]-trueux, dont l'unique objet est de donner des fers au genre humain; car telle est la destinée des Français devenus républicains que leur exemple doit servir d'initiative aux nations qui courbent leurs têtes sous le joug du despotisme pour conquérir la liberté et l'égalité, ces bienfaits inséparables de la nature.

Point de paix, point de trêve avec les despotes: c'est le dernier mot des républicains français; c'est celluy des sans-culottes de la société montagnarde de Pamiers (1).

16

Les citoyens composant la société populaire de Monistrol, département de la Haute-Loire, écrivent à la Convention nationale qu'à la nouvelle des victoires remportées par nos armées de Sambre et Meuse, une foule immense de citoyens s'est précipitée dans la salle de leurs séances, et a mille fois interrompu par les cris de *vive la République, vivent nos armées*, l'orateur qui annonçoit nos triomphes et les prodiges de valeur de nos héros; et que, dans l'enthousiasme de la joie, ils sont sortis de la salle au son d'une musique guerrière, et en chantant l'hymne chéri des Français, et ont célébré ses éclatans succès par un feu de joie, une salve d'artillerie, des danses et des chants républicains.

Ils applaudissent ensuite à la surveillance et à l'énergie de la Convention, qui fait découvrir les traîtres et les livrer au glaive de la loi. Ils l'invitent à rester à son poste, l'assurant de leur dévouement, et font des voeux pour la destruction de la moderne Carthage.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La sté popul. de la comm. de Monistrol à la Conv.; s.d.*] (3).

Citoyens représentants

A peine eûmes-nous reçu l'heureuse nouvelle des victoires, remportées par nos armées de Sambre et de Meuse, sur les vils esclaves des tyrans coalisés, le département de Gemmap rendu à la République, qu'une foule immense de citoyens s'est précipitée dans la salle de nos séances, et a mille fois interrompu, par les cris de *vive la République, vivent nos armées*, l'orateur qui anonçoit nos triomphes et les prodiges de valeur de nos héros. La joye, l'enthousiasme peint sur tous les fronts, l'on est sorti en groupe de la salle. Les autorités constituées confondues avec les citoyens, l'en-

(1) Ariège.

(2) P.-V., XLII, 280. J. Sablier, n^o 1 470.

(3) C 314, pl. 1 258, p. 47 et 39.

(1) Collationné par les mêmes signataires que ci-dessus.

(2) P.-V., XLII, 280. J. Sablier, n^o 1 470.

(3) C 314, pl. 1 258, p. 41.